

PMSI-SSR - Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information pour l'activité Soins de Suite et de Réadaptation

Responsable(s) : Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)

Date de modification : 18/01/2013 | Version : 1 | ID : 268

Général

Identification

Nom détaillé Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information pour l'activité Soins de Suite et de Réadaptation

Sigle ou acronyme PMSI-SSR

Thématiques générales

Domaine médical

- Allergologie
- Cancérologie
- Cardiologie
- Déficiences et handicaps
- Dermatologie, vénérologie
- Endocrinologie et métabolisme
- Gastro-entérologie et hépatologie
- Gériatrie
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Immunologie
- Maladies infectieuses
- Maladies rares
- Médecine physique et de réadaptation
- Neurologie
- Ophthalmologie
- Oto-rhino-laryngologie
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychologie et psychiatrie
- Rhumatologie
- Traumatologie
- Urologie, andrologie et néphrologie

Déterminants de santé

- Addictions et toxicomanie
- Climat
- Facteurs sociaux et psycho-sociaux
- Génétique
- Géographie
- Iatrogénie
- Intoxication
- Mode de vie et comportements
- Nutrition
- Pollution

Produits de santé
Travail

Autres, précisions

données sur toutes les pathologies

Mots-clés

Soins de Suite et de Réadaptation - séjours hospitaliers - rééducation - réinsertion -

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable

Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)

Adresse

117 boulevard Marius Vivier Merle 69329 LYON
CEDEX 03

Email

demandes@atih.sante.fr

Organisme

Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation

Collaborations

Financements

Financements

Publique

Précisions

Etat et assurance maladie

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur

Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)

Statut de l'organisation

Secteur Public

Contact(s) supplémentaire(s)

Caractéristiques

Type de base de données

Type de base de données

Bases de données administratives pertinentes pour la santé

Origine du recrutement des participants

Via une sélection de services ou établissements de santé

Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude

Non

interventionnelle

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon

recueil annuel exhaustif

Objectif de la base de données

Objectif principal

Le PMSI est un outil d'analyse médico-économique de l'activité hospitalière. Il a pour vocation principale de permettre une meilleure répartition des enveloppes budgétaires selon la lourdeur médico-économique des pathologies traitées dans chaque établissement.

Par son contenu médico-administratif, il permet des études sur la morbidité hospitalière (diagnostics et actes) et l'analyse des flux régionaux et inter-régionaux des hospitalisations.

Enfin, il est utilisé comme outil de gestion interne par certains établissements de santé.

Un recueil d'informations médicales synthétiques et respectant un format normalisé a été institué pour les hospitalisations réalisées dans des structures ayant une activité autorisée en Soins de Suite et de Réadaptation.

L'objet de ce recueil et de son traitement est, d'une part, de permettre la description quantifiée, en termes médicaux, de l'activité des établissements et d'autre part, au moyen d'un algorithme s'appuyant sur les informations contenues dans le recueil, de regrouper les séjours hospitaliers en ensembles définis, ceux-ci pouvant fonder une part du financement des établissements.

Le recueil concerne tout séjour d'hospitalisation, qu'il s'agisse d'hospitalisation complète ou partielle, d'établissements de santé publics comme privés. Le cadre et les normes de ce recueil sont définis de façon réglementaire. Pour les établissements de santé publics et privés participant au service public hospitalier, le recueil a été institué à compter du 1er juillet 1998, et à compter du 1er juillet 2003 pour les autres établissements de santé privés.

Les spécificités du recueil PMSI-SSR sont les suivantes:

- Les résumés sont constitués par semaine calendaire, soit du lundi au dimanche. Ainsi un séjour hospitalier en SSR est couvert par un ou plusieurs résumés hebdomadaires standardisés (RHS).

- Trois catégories de professionnels concourent au

recueil : les médecins (diagnostics et actes médicaux), les soignants (scores de dépendance / grille AVQ (Activités de la Vie Quotidienne)), les rééducateurs (actes de rééducation et réadaptation).

Critères d'inclusion

Tout séjour en SSR dans les hôpitaux et cliniques

Type de population

Age

Nouveau-nés (naissance à 28j)
Nourrissons (28j à 2 ans)
Petite enfance (2 à 5 ans)
Enfance (6 à 13 ans)
Adolescence (13 à 18 ans)
Adulte (19 à 24 ans)
Adulte (25 à 44 ans)
Adulte (45 à 64 ans)
Personnes âgées (65 à 79 ans)
Grand âge (80 ans et plus)

Population concernée

Sujets malades

Sexe

Masculin
Féminin

Champ géographique

National

Détail du champ géographique

France métropolitaine et DOM

Collecte

Dates

Année du premier recueil

1998

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus)

> ou égal à 20 000 individus

Détail du nombre d'individus

In 2011, the base included more than 1 300 000 stays, corresponding to more than 35 millions of days.

Données

Activité de la base

Collecte des données active

Type de données recueillies

Données cliniques
Données paracliniques
Données administratives

| | |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Données cliniques, précisions | Dossier clinique |
| Données paracliniques, précisions | scores de dépendance et actes de rééducation et réadaptation |
| Données administratives, précisions | âge, sexe, code géographique de résidence, dates d'entrée et de sortie |
| Existence d'une bibliothèque | Non |
| Paramètres de santé étudiés | Événements de santé/morbidité Événements de santé/mortalité Consommation de soins/services de santé |
| Consommation de soins, précisions | Hospitalisation Produits de santé |
| Modalités | |
| Mode de recueil des données | Recueil Hebdomadaire Standardisé (RHS) pour chaque patient hospitalisé en SSR |
| Nomenclatures employées | - Classification Internationale des Maladies (10ème révision) = CIM-10 - Catalogue des Actes médicaux (CdAM) encore utilisée de façon marginale en 2005 - Classification commune des actes médicaux (CCAM) - Grille de dépendance des activités de la vie quotidienne - Catalogue des activités de rééducation réadaptation (CdARR) jusqu'au 30/06/2013 - Catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation (CSARR) obligatoire à partir du 01/07/2013 - Groupes Homogènes de Journées (GHJ) regroupés en Catégories Majeures Cliniques (CMC) jusqu'en 2008 - Groupes de Morbidités Dominantes (GMD) regroupés en Catégories Majeures Cliniques (CMC) à partir de 2009 |
| Suivi des participants | Non |
| Appariement avec des sources administratives | Oui |
| Sources administratives appariées, précisions | SNIIR-AM |
| Valorisation et accès | |
| Valorisation et accès | |
| Lien vers le document | http://www.atih.sante.fr/index.php?id |
| Lien vers le document | http://www.atih.sante.fr/?id |

Lien vers le document

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed?term>

Accès

Charte d'accès aux données
(convention de mise à
disposition, format de données
et délais de mise à disposition)

1) Accès aux données individuelles anonymisées:
- pas d'accès possible pour les particuliers
- pour les structures demandeuses habilitées,
l'obtention des données individuelles est soumise à
une déclaration à la CNIL et à l'obtention de l'accord
de cette dernière ;

L'ensemble des modalités pour obtenir les bases
anonymisées auprès de l'ATIH sont décrites sur son
site internet <http://www.atih.sante.fr/index.php?id=0001900001FF>

2) Accès aux données agrégées :Le site Internet de
l'Agence Technique de l'Information sur
l'Hospitalisation (ATIH) met à disposition des
résultats agrégés et permet d'interroger la base de
résumés hebdomadaires de sortie anonymes (RHA)
avec plusieurs critères de sélection.

<http://www.atih.sante.fr/?id=000B30000000>

Accès aux données agrégées

Accès libre

Accès aux données individuelles

Accès restreint sur projet spécifique